

AUX HABITANTS DE LA COMMUNE D'ANIÈRES

Mise en place d'un plan de solidarité communal

Anières, le 17 mars 2020

Chères Aniéroides, chers Aniéroides,

Compte tenu de la situation d'urgence sanitaire liée au coronavirus et faisant suite aux mesures annoncées hier par la Confédération et le Conseil d'Etat genevois, nous vous informons que la Mairie sera fermée au public jusqu'à nouvel ordre. **L'accueil téléphonique est maintenu du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 pour tout renseignement et prise de rendez-vous (en cas d'urgence) au 022 751 11 45.**

Dans ce contexte, la commune d'Anières met en place un « plan solidarité communal » destiné à aider et soutenir les personnes isolées ainsi que nos aînés et propose les prestations suivantes : **livraison de courses, évacuation de poubelles, sortir le chien, apporter des repas à domicile, maintien du lien avec les personnes seules par des appels téléphoniques réguliers pour prendre des nouvelles et mettre à jour les besoins.**

À ce jour, nous avons reçu plusieurs propositions de bénévolat de la part de nos habitant.e.s et nous tenons à les remercier chaleureusement. Nous ferons le relais afin de venir en aide aux personnes ayant besoin d'être accompagnées.

Dès le 16 mars, l'imad propose aussi la livraison des repas à domicile du lundi au samedi (dimanche si besoin) pour tous les clients imad ayant déjà des prestations de soins et pour toutes les personnes de plus de 65 ans dont le contexte de fragilité nécessiterait cette prestation. T 022 420 23 00 de 7h30 à 18h00.

Nous vous rappelons qu'il est important de respecter les consignes suivantes :

- Limiter les contacts avec les personnes à risque (personnes de 65 ans et plus, personnes souffrant d'une de ces maladies : cancer, diabète, faiblesse immunitaire due à une maladie, à une thérapie, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires, maladies chroniques des voies respiratoires). ;
- Déconseiller aux personnes à risque la prise en charge d'enfants ;
- Interdiction de la tenue de réunions publiques ou privées de plus de 5 personnes ;
- Respecter les recommandations d'hygiène et de distance sociale (environ 2 m) dans les relations interpersonnelles.

LIGNE VERTE POUR LE CORONAVIRUS 0800 909 400 (appel gratuit 7/7, 9h00-21h00).

Responsables plan solidarité communal :

1. Mathieu DARDEL 079 476 65 00, 2. Céline BAGNOUD 079 784 52 13.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement et nous vous remercions de votre solidarité dans cette situation exceptionnelle. Nous vous adressons, chères Aniéroides, chers Aniéroides, nos meilleurs messages.

LA MAIRIE

BONS REFLEXES POUR SE PROTEGER

CORONAVIRUS



Maintenir une distance de sécurité (environ 2m) avec vos interlocuteurs, et plus particulièrement avec les personnes vulnérables.



Eviter les poignées de mains et les accolades.



Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou, lors de déplacements à l'extérieur, avec une solution hydro-alcoolique.



Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.



Tousser et éternuer dans un mouchoir en papier à usage unique.



En l'absence de mouchoirs en papier, tousser et éternuer dans le creux du coude.



Après usage, jeter les mouchoirs en papier dans une poubelle et se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.

